



POLICE Gatineau en collaboration avec

Ministère de la Sécurité Publique Québec

CALAS

Le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) a constaté l'émergence d'un phénomène touchant les jeunes : le sextage. Ou'en est-il?

Le sextage consiste principalement à créer, transmettre ou partager des photos ou des vidéos à caractère sexuel par le biais d'un appareil électronique comme un téléphone cellulaire. Des statistiques canadiennes révèlent qu'un jeune sur trois a déjà envoyé ou reçu un sexto et au moins une fois sur cinq, celui-ci a été partagé avec d'autres personnes.

#ta Queue Boule

Bien souvent, les jeunes vont s'adonner au sextage pour séduire ou pour attirer l'attention d'une personne en particulier. Toutefois, ils oublient souvent que le sextage n'est pas une forme de séduction, mais plutôt une forme de pornographie juvénile et que les conséquences sont graves.

Selon le Code criminel, la pornographie juvénile se définit comme une photo ou une vidéo sur laquelle figure une personne âgée de moins de 18 ans, nue, partiellement nue ou se livrant à une activité sexuelle. Le sextage est une forme de pornographie juvénile. Le Code criminel sanctionne la production, la distribution et la possession de pornographie juvénile.

Bien que le sextage et le partage d'images intimes se ressemblent, le Code criminel régit la partie *non consentuelle* de l'acte et définit comme une infraction tout partage d'images intimes non consentuel, et ce, peu importe l'âge de la personne qui le commet.

En 2017, le SPVG a lancé un programme de prévention à plusieurs volets dont les suivants toucheront votre enfant :



1 CONCEPT VISUEL 2 SITE WEB ET BANQUE D'IMAGES 3

Au nom du programme #GARDEÇAPOURTOI, nous avons rattaché un concept visuel où l'on joue avec le double sens des expressions sexuelles que les jeunes empruntent aujourd'hui afin de mettre de la légèreté dans le sujet. Votre enfant sera exposé à ce concept grâce à différents outils (affiches, documents, banque d'images, etc.).

Le site Web du SPVG offre une section dédiée au programme #GARDEÇAPOURTOI où votre enfant trouvera des renseignements qui s'adressent tout particulièrement à lui ou à elle et dans laquelle une banque d'images aux couleurs de la campagne lui est proposée en réponse à une demande qu'il pourrait avoir d'envoyer une photo de ses parties intimes.

4 ATELIER DESTINÉ AUX ÉLÈVES DU SECONDAIRE 1 2

Le SPVG rencontrera les élèves du secondaire 1. En collaboration avec le CALAS et le DPCP, les thématiques sociales et légales du sextage seront abordées lors de ces rencontres.

4 VIDÉO 4

À l'été 2017, une vidéo sera lancée pour poursuivre la conversation avec les jeunes sur le sujet et leur rappeler les ressources d'aide disponibles pendant leurs vacances scolaires.

#GARDEÇAPOURTOI vous offre l'occasion d'avoir une discussion franche et ouverte avec votre enfant. Parlez-lui de cette campagne, demandez-lui ce qu'il en pense et ce qu'il ferait si on lui demandait des photos intimes de lui ou encore s'il en recevait. Profitez-en alors pour lui exposer les conséquences de ces gestes afin qu'il comprenne l'impact à long terme de la création et de la diffusion de matériel illicite. Rappelez-lui qu'une fois une photo envoyée, il en perdra le contrôle et il ne pourra plus la supprimer.



MAINTENANT, VOICI QUELQUES QUESTIONS QUE VOUS POURRIEZ AVOIR EN LIEN AVEC LE SEXTAGE :

Que faire si mon enfant me dit qu'il ou elle a déjà envoyé un sexto à une ou plusieurs personnes?

Tout d'abord, il est important de chercher à comprendre le geste plutôt qu'à le condamner immédiatement. Assoyez-vous avec votre enfant pour discuter avec lui ou elle des raisons qui l'ont poussé à envoyer des sextos. Vous pourrez ensuite lui expliquer les dangers du sextage qu'il ou elle ignore peut-être.

Nous vous invitons par la suite à communiquer avec votre service de police ou visiter le site Web Cyberaide.ca pour de l'aide supplémentaire.

Est-ce possible de faire disparaître une photo à caractère sexuel de mon enfant qui circule dans Internet?

Malheureusement, la réponse est non. Il n'existe aucun moyen de supprimer de façon définitive une photo qui se retrouve dans Internet. Même lorsqu'on tente de vous convaincre que la photo a été supprimée, des personnes malveillantes ont tout de même pu faire des captures d'écran et en garder une copie quelque part.

Il y a cependant un moyen de diminuer les impacts en contactant aidezmoisvp.ca. Ce site Web vous accompagnera dans les différentes étapes à suivre pour y parvenir.

Vous avez besoin d'aide? Votre service de police est là en tout temps! Vous pouvez contacter le SPVG si vous avez des inquiétudes ou encore si vous voulez signaler des photos de mineurs en circulation. Pour plus de renseignements, visitez le site suivant : www.gatineau.ca/police.



D'AUTRES RESSOURCES SONT À VOTRE DISPOSITION ET N'HÉSITEZ PAS À LES CONSULTER :

Cyberaide.ca
Cyberaide.ca est un service pancanadien de signalement d'enfants exploités sexuellement sur Internet.

AidezMoiSVP.ca
AidezMoiSVP.ca aide les adolescents à bloquer la propagation de photos et de vidéos à caractère sexuel et les accompagne en cours de route.

Le Centre Canadien de protection de l'enfance
Le Centre canadien de protection de l'enfance est un organisme voué à la sécurité personnelle des enfants.

Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)
Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC) offre des services gratuits et confidentiels de première ligne à toute victime d'un acte criminel et ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un acte criminel.